FÉDÉRATION
LOIRE-ATLANTIQUE • FAL 44

la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

PROCURATION

VALANT MANDAT DE REPRÉSENTATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

14 novembre 2026 – SOLEIL DE JADE, PRÉFAILLES

Pour être enregistré, ce document doit être retourné, complété et signé :
Avant le 13/11/2026 au Secrétariat Général de la Ligue de l'enseignement - FAL44
- par mail au secretariatgeneral@laligue44.org en fichier document .pdf ou image .jpeg
- par courrier au 2A RUE DE MADRID - BP 74107 - 44041 NANTES Cedex 01
Au plus tard le jour de l'évènement
- à l'accueil, au moment de l'émargement, accompagné d'une pièce d'identité officielle (passeport, carte d'identité, permis de conduire).

Ne compléter ce document que si la personne représentant l'association est absente le jour de l'évènement et qu'elle souhaite se faire représenter.
Ce mandat décharge le délégant (président·e ou toute autre personne désignée responsable légale de l'association) au délégataire (membre et administrateur ou administratrice de la même association) et lui transfère sa présence en tant que mandataire.
Ce pouvoir est donné pour la durée de l'évènement uniquement.
Il permet à la personne désignée d'agir, de donner son avis et de voter lors de la présente assemblée.

•••••••••

Je, soussigné·e (Nom et Prénom) M.....

Représentant·e légal·e de l'association .....

Autorise (Nom et prénom) M.....

En qualité de membre de l'association et porteur de la carte confédérale n° _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

A agir en mon nom et à représenter l'association lors de la présente assemblée.

Fait le _ _ / _ _ / _ _ _ _ à _

Signatures :

Pour procuration - le délégant

Pour acceptation – le délégataire

CONDITIONS DE VALIDITÉ DE LA DÉLÉGATION :

1. **Le·la mandataire est muni·e ou a transmis dans les délais la présente procuration.**
2. **Le·la mandataire est muni·e d'une pièce d'identité officielle valide.**
3. **La structure est à jour de l'affiliation et/ou des adhésions individuelles pour l'année en cours.**

Le·la délégataire n'est pas autorisé·e à subdéléguer les pouvoirs qui lui sont conférés par la présente procuration.